



INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LE BATIMENT COMMUNAL

En juillet 2015, l'entreprise Soleol a posé 104 panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment communal de Châtillon. L'installation solaire occupe une surface de 170 m² et dispose d'une puissance de production de 28 Kw/c.

L'installation est conçue pour produire une quantité d'énergie suffisante pour les besoins du bâtiment qui abrite deux salles de classe, un appartement, la salle de commune, le local des pompiers ainsi que le bureau communal. C'est la maximisation de la consommation sur place (autoconsommation) durant la journée qui est visée. Ces 28 Kw/c représentent, à titre d'illustration, la consommation annuelle moyenne de 7 à 8 ménages.

Ces panneaux d'une couleur noir foncé régulière sont fabriqués par une marque européenne. Ils disposent d'une garantie de fonctionnement minimum de 25 ans (à 85% de la puissance nominale initiale). Ils ont été placés sur la toiture pour former une structure géométrique régulière et esthétique. L'onduleur, nécessaire pour la conversion du courant électrique, émane également d'une entreprise européenne.

Grâce au subventionnement fédéral et la Rétribution Unique (RU), l'installation solaire photovoltaïque de la commune sera amortie en 12 ans. Par la suite et pour de nombreuses années elle continuera à produire une énergie renouvelable et locale procurant de plus des entrées financières à la commune.

LE CONSEIL COMMUNAL



